



## MINUTE SSE

### LES JOURNEES DE LA SECURITE ROUTIERE AU TRAVAIL



**Du 14 au 18 mai 2018**, la Sécurité routière a lancé la 2ème édition des Journées de la sécurité routière au travail. L'occasion de **sensibiliser** tous les acteurs du monde du travail pour **agir contre le risque routier professionnel**.



Les accidents de la route sont la **première cause de mortalité** dans le cadre du travail et se traduisent chaque année par près de 6 millions de journées de travail perdues pour les travailleurs salariés. Ces journées sont donc l'occasion de développer une **culture partagée de sécurité routière**.

Nous avons donc décidé d'ajouter une prochaine causerie sur ce thème pour répondre à la question **Comment réduire les risques au volant ?** Et plus précisément les risques

- Alcool
- Vitesse
- Téléphone
- Ceinture
- Stupéfiants
- Fatigue et Somnolence
- Etat de Santé



**La Santé, Sécurité et l'Environnement sont notre priorité !**